

SORBONNE UNIVERSITE- FACULTE DES LETTRES- UFR DE LANGUE FRANCAISE

PRIMO-ENTRANTS

LICENCE 1 LETTRES MODERNES -LICENCE 1 SCIENCES DU LANGAGE

PRÉPARER MA RENTRÉE 2023-2024 : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/actualites/preparer-ma-rentree-2023-2024>

CONTACTS:

- ❖ **Scolarité** : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/nous-contacter>
- ❖ **Service des bourses** : lettres-bourses@sorbonne-universite.fr : Ilot Champollion, 18 rue de la Sorbonne, 75005 Paris
- ❖ **UFR de langue française** – Licence 1 – Bureau 327 : 108 boulevard Malesherbes, 75017 Paris (lettres-languefrancaise-malesherbes@sorbonne-universite.fr)
- ❖ **UFR de littérature française et comparée** – Licence 1 – Bureau 327 : 108 boulevard Malesherbes, 75017 Paris (lettres-litteraturefrancaise-malesherbes@sorbonne-universite.fr)
- ❖ **UFR de latin/grec** – Licence 1 – Bureau 334 : 108 boulevard Malesherbes, 75017 Paris (lettres-latin-malesherbes@sorbonne-universite.fr)
- ❖ **UFR de Sociologie et informatique pour les Sciences humaines** – Licence 1 : 28 rue Serpente, 75006 Paris (lettres-sociologie-informatique-secretariat@sorbonne-universite.fr)

L' INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (IA) :

- ✓ 1^{ère} inscription [Portail IA WEB Primo](#)
- ✓ Réinscription [Portail IA WEB Réins](#)
- ✓ [Portail PJ WEB](#)
- ✓ Pour les problèmes suivants : carte étudiant, certificat de scolarité, information pour le règlement de la CVEC, transmission de la notification de bourse : contacter le service des inscriptions administratives au 01 40 46 41 60/ 41 61/ 41 62
Ou par le biais du [FORMULAIRE CONTACT](#)

Dès que l' IA est finalisée :

- ✓ Activation du compte ENT
- ✓ Activation de la messagerie Sorbonne Université (SU)- Possibilité de rediriger la messagerie

NB : en cas de problème de connexion, contacter l'assistance informatique exclusivement (l'UFR ne gère pas l'accès à l'ENT) : <https://etu-lettres-sos-ent.paris-sorbonne.fr/>

A noter :

- ✓ Les demandes de validation d'acquis (VAC) sont à effectuer en début de semestre, auprès du secrétariat (formulaire à compléter)

- ✓ Demande de réorientation : uniquement à partir du second semestre
- ✓ Annulation d'inscription : contacter le service de la scolarité ([Formulaire contact](#))

L' INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (IP) :

- Pour préparer l'inscription pédagogique, il convient de lire attentivement la brochure du parcours et de consulter les horaires des enseignements, en ligne, quelques jours avant le début des IPweb, aux pages des UFR concernées :
- - UFR de langue française : ENT/ Mon UFR/ Langue française/ Licence
 - UFR de littérature française et comparée : ENT/ Mon UFR/ Littérature française et comparée/ Licence
 - UFR de latin : ENT/ Mon UFR/ Latin
 - Langues vivantes :
[UFR de langues](#) ou le [SIAL](#) – Service d'innovation pour l'apprentissage des langues ou lettres-sial-langues@sorbonne-universite.fr
 - Crédits libres : conformément aux possibilités de choix du parcours, consulter les horaires proposés par les UFR concernées . Pour le sport, contacter le [service des sports](#)
- Pour effectuer l'inscription pédagogique, se connecter au [Portail IP WEB](#) aux dates d'inscription, via l'ENT/Scolarité/Inscription pédagogique
- Il faut finaliser l'inscription pédagogique pour que celle-ci soit enregistrée et que le contrat pédagogique soit envoyé. **La page récapitulative de l'inscription aux cours et TD ne constitue pas le contrat pédagogique**
- Après l'IP : Vérification du contrat pédagogique (= emploi du temps du semestre 1) conformément à la brochure du parcours: pour chaque cours, il faut 1 horaire et 1 salle. En cas d'absence d'horaire pour un cours, contacter au plus vite l'UFR qui gère cet enseignement (<https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/ufr>)
NB : Localisation des cours : campus malesherbes pour les cours de Lettres (si autres sites, précisé par l'UFR concernée)

A noter :

- ✓ Les inscriptions pédagogiques se font au début de chaque semestre
- ✓ Les demandes de dispense d'assiduité sont à formuler auprès du secrétariat (formulaire + justificatif) dans un délai d'un mois après la rentrée (date limite pour le 1^{er} semestre : 18 octobre)
- ✓ Session de rattrapage (session 2) : seuls les modules évalués en contrôle mixte (contrôle continu + partiel) font l'objet d'une épreuve de rattrapage. Il est important de noter que les notes de session 2 annulent et remplacent celles de la session 1, même si elles sont inférieures

LA RENTREE UNIVERSITAIRE :

- Consulter les actualités de rentrée: <https://lettres.sorbonne-universite.fr/actualites/preparer-ma-rentree-2023-2024>
- Toutes les informations utiles concernant le 1^{er} semestre (calendrier facultaire, emplois du temps, absences des enseignants, rattrapages de cours, examens, résultats...) sont accessibles **SUR L'ENT**
- La rentrée se déroule le lundi 18 septembre 2023 conformément à l'emploi du temps. Les cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) débutent tous la semaine du 18 septembre

BONNE RENTREE A TOUTES ET A TOUS !